

AU/31/1.1.3/20240711/94

Objet : Marché public de prestations de services de contrôle technique concernant les travaux de réfection structurelle de la coursive de la salle des fêtes du Château d'eau

Le Maire de MONTEUX,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération N° DE/31/541/20201027/02 du 27 octobre 2020 par laquelle le Conseil Municipal de MONTEUX délègue au Maire, pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre toutes les décisions sur les matières énumérées à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la décision municipale N°AU/31/1.6.3/20240503/48 relative à la signature d'un marché de maîtrise d'œuvre pour des travaux de réfection structurelle de la coursive de la salle des fêtes du Château d'eau à Monteux ;

VU les articles L125.1 et R125.17 et suivants du code de la construction et de l'habitation ;

CONSIDERANT qu'au vu de la nature des travaux et de la destination des locaux, il y a lieu de prévoir une mission de contrôle technique portant sur la solidité des ouvrages et éléments d'équipement indissociables (L), la solidité des existants (LE), et la sécurité des personnes dans les ERP et IGH (SEI) ;

VU le code de la commande publique, notamment ses articles L2122-1 et R 2122-8,

DECIDE

Article 1 : De signer le marché public :

- dont l'objet est le contrôle technique de construction dans le cadre des travaux de réfection structurelle de la coursive de la salle des fêtes du Château d'eau ;
- avec la SAS SOCOTEC Construction, 160 rue Lawrence Durrell, BP 51206, 84911 AVIGNON Cedex 9 ;
- dont le montant s'élève à 2400,00€HT, ce montant étant susceptible d'être augmenté en cas de mois supplémentaire de chantier par application d'un prix unitaire de 600,00€ HT par mois

Article 2 : Le paiement des sommes dues au titulaire du contrat fera l'objet d'acomptes périodiques suivant la périodicité définie dans le contrat.

Article 3 : Les crédits nécessaires au règlement de ces prestations sont inscrits au budget de la Commune de Monteux.

MONTEUX, le 11 juillet 2024



Acte Exécutoire : -

Envoyé le : 16 juillet 2024

Publié le : 16 juillet 2024